

URPS INFOS

Informier et agir

ENQUÊTE

Soins dentaires non programmés

Les chiffres clés en Nouvelle-Aquitaine p. 6-7

Lauréates du prix de thèse de l'URPS CD NA

Que sont-elles devenues ? p. 8-9

Communication avec les patients

Zoom sur des outils et des repères pratiques... p. 10



juillet 2023 • n°16



Rencontres interprofessionnelles

Éviter les cyberattaques et acquérir les bons réflexes en cas d'intrusion

Cabinets médicaux, laboratoires de biologie, hôpitaux, les exemples de cyberattaques dans le domaine de la santé ne manquent pas... Du fait de leur accès à des données de santé, les professionnels de santé de ville sont une cible pour les hackers.

Que faire en situation d'attaque ? Et en prévention ?

Sachez reconnaître les signes d'un système compromis en identifiant les différentes attaques possibles, acquérir les bons réflexes en cas d'intrusion et connaître les démarches judiciaires à effectuer par la suite.

3 dates en présentiel :

28 sept. 2023 - Limoges

16 nov. 2023 - Poitiers

8 février 2024 - Bayonne

De 20h à 22h

Gratuit sur réservation préalable



ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique « Actualités »

Rencontres organisées par les URPS de Nouvelle-Aquitaine (Chirurgiens-dentistes, Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes, Orthophonistes, Pharmaciens et Sages-femmes) en partenariat avec le réseau des référents cybermenaces de la Direction zonale de la Police Judiciaire de Bordeaux.

- 3 Édito du Président
- 4 Le billet du Secrétaire Général
- 5 LES RENDEZ-VOUS DE L'URPS
À vos agendas : les prochains webinaires flash et les formations 2023
- 6-7 ENQUÊTE
Soins dentaires non programmés : Les chiffres clés en Nouvelle-Aquitaine
- 8-9 COUP DE PROJECTEUR
Lauréates du prix de thèse de l'URPS : Que sont-elles devenues ?
- 10 EXERCICE PROFESSIONNEL
Communication avec les patients - Zoom sur des outils et des repères pratiques...

SOMMAIRE

- 11 PORTRAIT
Rencontre avec le Dr Nathalie Delphin,
Vice-Présidente de l'URPS CD NA
- 12 EN BREF
Outils pratiques de l'URPS



Dr Jacques WEMAERE
Président

La formation initiale, l'enjeu de demain ?

« L'année 2023 marque un tournant important dans la formation des chirurgiens-dentistes en France. Pour la première fois, ils sont plus nombreux à avoir été formés à l'étranger qu'en France. Ce phénomène illustre la mondialisation de la profession et la diversité des parcours de formation des futurs chirurgiens-dentistes.

La formation des chirurgiens-dentistes est un enjeu majeur pour la qualité des soins que nous prodiguons aux patients. Si la formation initiale dispensée dans les facultés est indispensable, les stages pratiques en cabinet dentaire sont une étape essentielle pour les étudiants en odontologie.

Les stages « actifs », c'est-à-dire en situation réelle de soins, permettent aux futurs praticiens de se familiariser avec le milieu professionnel et de mettre en pratique les connaissances acquises durant leur formation. C'est pourquoi les maîtres de stage jouent un rôle clé dans la formation.

Le maître de stage est un praticien expérimenté qui accueille l'étudiant dans son cabinet dentaire pour lui permettre de se confronter à la réalité du terrain et aux différentes situations qu'il pourra rencontrer une fois installé. Le maître de stage a également pour mission de transmettre son savoir-faire, son savoir-être et son expérience, de guider l'étudiant dans ses choix thérapeutiques et de l'accompagner dans son apprentissage.

Devenir maître de stage est une mission valorisante pour nous, praticiens. Mais qui n'est malheureusement pas reconnue à sa juste valeur ! Les maîtres de stage doivent devenir des acteurs clés de la formation des chirurgiens-dentistes comme les MSU (maîtres de stage universitaires) pour les médecins généralistes.

Nous vous incitons à devenir maîtres de stage et à accueillir les étudiants en odontologie !

Cette mission est d'autant plus importante que les étudiants sont de plus en plus nombreux à se former en dehors de leur région d'origine. Les maîtres de stage contribuent ainsi à la mobilité des futurs praticiens et permettent de maintenir un niveau élevé de compétences sur l'ensemble du territoire.

Il est nécessaire de souligner le rôle crucial du partenariat entre la Faculté de Bordeaux et les chirurgiens-dentistes libéraux pour la réussite de ces stages. Si les praticiens contribuent à la formation de la future génération de chirurgiens-dentistes, ce partenariat leur est également bénéfique pour :

- rester en contact avec les dernières évolutions de la formation,
- être au fait des dernières avancées en matière de soins dentaires,
- rencontrer des futurs confrères et consœurs qui prendront peut-être un jour leur suite !

En conclusion, devenir maître de stage est une mission indispensable pour maintenir l'excellence de notre profession. C'est grâce à la coopération entre les différentes parties prenantes que les futurs praticiens pourront exercer leur métier avec compétence, professionnalisme et empathie.

Participons à la formation de demain mais surtout à celle d'aujourd'hui, contribuons à la valoriser, devenons maîtres de stage !



Pour en savoir plus, participez au webinar flash de l'URPS :
« Devenir maître de stage actif » le 28 septembre 2023 à 13h30
Le Pr Caroline Bertrand, Doyenne de l'UFR d'Odontologie de Bordeaux, répondra à vos questions.



Le billet

du Secrétaire Général

Dr Jean-Nicolas ROLDAN



Les clés du bien-être au travail

« La **qualité de vie au travail** est un concept qui a pris une importance croissante ces dernières années, notamment dans le monde dentaire. Elle fait référence à la façon dont nous percevons l'environnement et l'expérience de travail, ainsi qu'à l'impact que cela peut avoir sur notre bien-être, notre santé mentale, notre motivation et notre productivité.

Voici quelques éléments majeurs qui peuvent contribuer à la qualité de vie, au cabinet dentaire :

1. Communication et transparence

Il est important que les salariés se sentent écoutés et impliqués dans la prise de décision au sein de leur entreprise. Une communication transparente au sein du cabinet dentaire peut aider à réduire l'anxiété et le stress au travail. Cela peut faire l'objet d'une réunion mensuelle, avec un temps de partage autour d'un déjeuner en équipe, ainsi que de temps plus courts hebdomadaires pour traiter les points plus urgents, voire même 10 min de réunion préparatoire tous les matins avant l'embauche pour organiser la journée.

2. Reconnaissance et récompense

Les équipes qui se sentent valorisées sont souvent plus motivées et productives. Des récompenses et des encouragements peuvent aider à maintenir un moral élevé. Organiser un repas de cabinet hors cadre professionnel semble être un moyen simple de renforcer la cohésion par exemple.

3. Équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Le temps que l'équipe dentaire (ADQ, secrétaire et chirurgien-dentiste) passe au travail doit être équilibré avec leur vie privée. Prendre en compte la flexibilité du travail, les jours de repos et les dates de congés payés aide à concilier travail et vie personnelle.

Il est pour cela important de créer un agenda équilibré, ménageant des plages de pauses et des créneaux libres pour les urgences chaque 24 ou 48h. Ces repères permettent d'éviter le stress d'une journée trop remplie : stress pour le praticien qui court et stress pour les assistantes qui ne savent pas où mettre l'urgence.

4. Environnement physique

L'environnement physique de travail, y compris la qualité de l'air, la lumière, la température et la propreté, peut avoir un impact sur la santé et le bien-être de l'équipe. Il est important que le chirurgien-dentiste s'assure que le lieu de travail est sûr, propre et confortable. Le ressenti de vos équipes et de vos patients sera immédiat... Et cela se répercutera automatiquement sur vous-même.

5. Formation et développement

L'équipe dentaire a besoin d'opportunités de développement professionnel pour rester motivée et engagée dans son travail. Intéressez-vous et intéressez votre équipe aux offres de formations (ex : gestion des patients difficiles, communication positive, travail à 4 mains, hypnose, meopa....) et fixez des programmes de développement pour améliorer vos compétences et progresser dans votre carrière.

La qualité de vie au travail est bénéfique pour votre équipe, et elle peut également avoir un impact positif sur l'entreprise elle-même. Avoir des salariés heureux et motivés peut contribuer à l'amélioration de la productivité, à la satisfaction de la patientèle et à la fidélisation de l'équipe.

En investissant dans la qualité de vie au travail, votre cabinet peut devenir un environnement de travail positif et durable, qui profite à tous.

À vos agendas !



Les prochains webinaires flash



L'URPS CD NA vous propose de brèves rencontres en ligne, pour des repères utiles à votre pratique professionnelle. Le principe ? 5 min de présentation et 10 min de questions-réponses...

Vos prochains webinaires

28 sept 13h30 - 13h45	Devenir maître de stage actif Animé par : Pr Caroline Bertrand, Doyenne de l'UFR d'Odontologie de l'Université de Bordeaux
12 oct 13h30 - 13h45	Le SAHOS chez l'enfant Animé par : Dr Emmanuel D'Incau
16 nov 13h30 - 13h45	Webinaire en partenariat avec l'URPS Pharmaciens



Inscription et réception des liens de connexion



ou rendez-vous sur : urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique « Actualités »



Les formations 2023

L'URPS CD NA propose des formations de proximité sur des sujets de santé publique. Cette action est réalisée avec des organismes de formation référencés. Elle s'adresse spécialement aux chirurgiens-dentistes libéraux exerçant dans une commune de Nouvelle-Aquitaine, avec des tarifs négociés.



- **Accueil et prise en charge des victimes de violences au cabinet dentaire**
1 journée en présentiel / Jeudi 12 octobre - Poitiers (86)
- **Approche relationnelle - patients en situation de handicap psychique**
1 journée en présentiel / Jeudi 9 novembre - Bayonne (64)
- **Accueil et prise en charge du jeune enfant en omnipratique**
1 jour en présentiel / Jeudi 19 octobre - Angoulême (16)



Inscription



ou rendez-vous sur : urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubriques « Exercice professionnel / Formations »

SOINS DENTAIRES *non programmés*

Les chiffres-clés en Nouvelle-Aquitaine



Retour sur l'enquête URPS menée en mai-juin 2022, auprès des chirurgiens-dentistes de la région en partenariat avec l'Observatoire Régional de la Santé

De quoi parle-t-on ?

Les demandes de soins non programmés auprès des cabinets dentaires libéraux peuvent se définir comme : « des demandes prises en charge de manière inhabituellement rapide sans être nécessairement urgentes, nécessitant un rendez-vous planifié, en dehors de la permanence des soins ambulatoires (PDSA) dentaire. »



**Merci à nos 1 071 répondants !
Vos retours ont été riches d'enseignements**

Merci également aux élus de l'URPS CD NA qui ont contribué à ces travaux : J. Wemaere, N. Delphin, S. Goudal, J-N. Roldan, E. Dusseau, A. Philippe, M. Clinkemaillié, F. De Bellaigue

De nombreuses sollicitations, la plupart du temps prises en charge

80% des chirurgiens-dentistes sont souvent sollicités pour **des soins non programmés** et **plus de 40%** des praticiens **prévoient des créneaux spécifiques** pour les prendre en charge.

Près de 80% des chirurgiens-dentistes prennent en charge les soins non programmés **dans les 36h** suivant l'appel du patient.

Lorsqu'ils ne peuvent pas répondre à **une demande de soins non programmés**, les **deux tiers** des chirurgiens-dentistes apportent un **conseil téléphonique** et organisent un **rendez-vous** ultérieurement.

La dernière non-réponse à un soin non programmé est motivée dans **près de 60%** des cas par le suivi des soins nécessaire **pour un nouveau patient**.



À l'échelle de nos cabinets, nous réalisons déjà tout ce que nous pouvons pour prendre en charge ces soins non programmés. Si nous répondons aux sollicitations - et nous pouvons être fiers de cette volonté - nous voyons aussi les limites à travers les résultats du sondage de la profession.

Dr Jacques WEMAERE, Président de l'URPS CD NA



ZOOM SUR Le dernier soin non programmé au cabinet

- Pour 7 patients sur 10, il s'agissait d'un patient du cabinet.
- Les douleurs dentaires constituent le motif principal.
- Pour près de 90% des chirurgiens-dentistes, la durée d'intervention est d'une demi-heure maximum, avec de la radiologie dans 8 cas sur 10.
- Un acte technique est réalisé dans les trois quarts des cas.
Un 2^{ème} rendez-vous de soins est nécessaire pour 80% des patients.

« Les soins dentaires non programmés nécessitent un plateau technique et ne peuvent pas être gérés en téléconsultation. Le traitement de l'urgence n'est qu'une partie du soin.

Dr Amélie PHILIPPE, élue de l'URPS CD NA

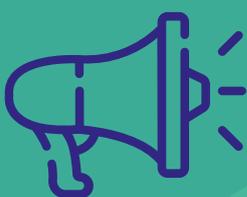
Les engagements de l'URPS

Des réponses à la fois organisationnelle, conventionnelle, institutionnelle et confraternelle sont désormais nécessaires... Nos priorités d'actions sont :

- Accompagner les praticiens et leur équipe (assistant(e)s et secrétariat).
- Sortir les praticiens de leur isolement, en trouvant des solutions, des innovations, qui demanderont soutien et financement des institutions.
- Mettre les pouvoirs publics (ARS, ministère de la Santé, CNAM) à contribution, et pourquoi pas humaine ! Et revaloriser ces consultations avec une vraie cotation.
- Associer les associations d'usagers, prêts à nous aider pour du gagnant-gagnant...

« Les soins dentaires non programmés sont un défi de santé publique, reposant sur le collectif ! Pour mieux faire aujourd'hui, nous devons faire ensemble... »

Dr Jacques WEMAERE, Président de l'URPS CD NA



APPEL AUX VOLONTAIRES OUTILS PRATIQUES DE GESTION DES SOINS NON PROGRAMMÉS

- À la rentrée 2023, les élus de l'URPS vont élaborer des outils et des protocoles, pour aider les praticiens à hiérarchiser les demandes et à mieux prendre en charge les soins non programmés.
- Demain, si nous avons tous le même protocole, nos patients auront la même réponse dans la plupart des cabinets !
- Vous êtes intéressés à participer à ces travaux ? Ou à tester les outils ? Contactez-nous !

projet@urpscdna.org



Pour en savoir plus sur les résultats de l'enquête et connaître les engagements de l'URPS sur cette thématique



ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique « Actualités »

Prix décernés par
urps
CHIRURGIENS
DENTISTES NOUVELLE
AQUITAINE
L'union par l'action

Lauréates du Prix de thèse

Que sont-elles devenues ?



Organisé en partenariat avec l'UFR d'Odontologie de l'Université de Bordeaux, le prix de l'URPS distingue des thèses d'étudiants, axées principalement sur la santé publique en médecine bucco-dentaire. **Dr Julia Estivals** et **Dr Marie-Line Dubois** ont été respectivement lauréates des éditions 2021 et 2022...

université
de **BORDEAUX**

Dr Julia ESTIVALS

Thèse : **PRISE EN CHARGE DES PATIENTS INFIRMES
MOTEURS CÉRÉBRAUX (IMC) AU CABINET DENTAIRE -
RÉDACTION D'UNE PLAQUETTE À L'ATTENTION
DU CHIRURGIEN-DENTISTE**

*Pouvez-vous nous parler de vous ? Quel est votre parcours ?
Et quelle est votre situation aujourd'hui ?*

Je suis actuellement praticien-hospitalo-universitaire en odontologie pédiatrique à temps plein à l'Université de Bordeaux et au CHU de Bordeaux. En parallèle, je suis doctorante dans la spécialité Anthropologie Biologique dans l'école doctorale Sciences et Environnement de l'Université de Bordeaux. Je soigne donc toujours les enfants et les patients en situation de handicap.

En ce qui concerne mon parcours, j'ai passé ma thèse d'exercice en décembre 2018 et j'ai été assistante hospitalo-universitaire à temps partiel en odontologie pédiatrique pendant 4 ans. Je travaillais l'autre moitié du temps en libéral. L'an dernier, j'ai réalisé un master 2 en Anthropologie Biologique pour accéder, cette année, au doctorat.

Pouvez-vous nous rappeler le sujet de votre thèse et les raisons de ce choix ?

Ma thèse portait sur la prise en charge des patients en situation de handicap (et plus particulièrement les patients IMC) en cabinet dentaire.

Le but de ma thèse était de créer une plaquette informative, à destination des chirurgiens-dentistes libéraux, afin de leur apporter une aide lorsque que des patients IMC se présentent en première consultation dans leurs cabinets. J'ai choisi ce sujet car mon petit frère est en situation de handicap (IMC) et j'ai vu les difficultés de mes parents pour la prise en charge de ses soins bucco-dentaires. Nous n'habitons pas en ville et ils faisaient plus d'une heure de route pour que mon frère puisse avoir un détartrage. En travaillant à l'hôpital, j'ai aussi vu des parents faisant plusieurs heures de route pour que leur enfant soit soigné.

Cette plaquette ne permet pas de soigner tous les patients en situation de handicap, mais elle apporte quelques outils pour aider dans certaines situations (notamment pour les premières consultations et les consultations de suivi).

Quels retours avez-vous pu avoir à la suite du prix de thèse ?

Quels ont été pour vous les apports de cette communication sur vos travaux ?

Après le prix de thèse, des chirurgiens-dentistes ont demandé l'accès à la plaquette. Je pense que beaucoup d'entre eux sont confrontés à la prise en charge de patients en situation de handicap et aimeraient plus d'aides et d'accompagnement.

Cette communication sur mes travaux me montre donc l'importance de la formation des futurs chirurgiens-dentistes dans ce domaine : c'est un des points qui sera au centre de ma carrière.

Dr Marie-Line DUBOIS

Thèse : CRÉATION D'UN OUTIL NUMÉRIQUE POUR LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE DES FRANÇAIS - ÉTUDE AUPRÈS DES UTILISATEURS



Pouvez-vous nous parler de vous ?

Quel est votre parcours ?

Et quelle est votre situation aujourd'hui ?

J'ai obtenu mon diplôme de la faculté de Bordeaux en juin 2020, après avoir soutenu ma thèse. Actuellement, j'exerce en libéral dans un cabinet exclusivement dédié à la parodontie. Mon travail consiste principalement à prodiguer des soins aux tissus de soutien et à encourager la prévention auprès de mes patients.

Pouvez-vous nous rappeler le sujet de votre thèse et les raisons de ce choix ?

Ma thèse portait sur la création d'un outil numérique pour la santé bucco-dentaire des Français, comprenant une étude sur les utilisateurs. J'ai poursuivi mes recherches en développant plusieurs outils numériques afin de promouvoir la prévention. J'avais entamé une thèse sur l'orthodontie en 2019, mais je n'avais pas approfondi le sujet. L'arrivée de la pandémie de Covid-19 a compromis mon étude sur les cas.

Pendant cette période, j'ai commencé à publier des vidéos de prévention bucco-dentaire sur YouTube qui ont connu un grand succès auprès de mon entourage. J'ai ainsi pris conscience de l'importance de sensibiliser les patients à l'hygiène bucco-dentaire et j'ai voulu créer différents outils numériques pour aider à la promotion de la prévention dentaire, qui est souvent négligée en France.

Quels retours avez-vous pu avoir à la suite du prix de thèse ?

Quels ont été pour vous les apports de cette communication sur vos travaux ?

J'étais très honorée de remporter le prix de thèse en santé publique de l'URPS. Cela représentait une reconnaissance importante de mon travail. Cela m'a également encouragée à reprendre en main les réseaux sociaux de @DoctoDent créés pendant ma thèse, que j'avais eu tendance à délaissier une fois la thèse passée car c'était très chronophage.

COMMUNICATION avec les patients



Zoom sur des outils et des repères pratiques...

SantéBD.org Des supports adaptés à tous, pour parler de la santé et de la santé bucco-dentaire

De nombreuses ressources sur les examens, les soins et la prévention bucco-dentaires sont à retrouver en ligne, sous forme de bandes dessinées, de vidéos ou de posters. Les dessins sont clairs et rassurants. Les textes sont faciles à lire et à comprendre (en FALC). Les contenus sont personnalisables au profil de chaque patient, selon son âge, son genre et ses difficultés.



 Consulter

 ou rendez-vous sur : www.santebd.org

Communiquer pour tous Les mémos de Santé Publique France



Santé Publique France a édité récemment de courts référentiels de communication en santé publique. Les recommandations visent à faciliter la compréhension et la mémorisation des messages.

Quatre mémos, proposant un récapitulatif en 10 points essentiels, sont à télécharger en ligne : l'oral, l'écrit, les images, le web/les supports numériques.

 Consulter

 ou rendez-vous sur : santepubliquefrance.fr

« Faire dire » Les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Faire plus simple, plus court, et demander systématiquement une reformulation : ces trois préconisations améliorent l'adhésion du patient et permettent de lutter contre les inégalités sociales en santé.

En effet, la littérature montre que les patients retiennent et comprennent moins de la moitié des explications fournies. L'émotion du patient, sa maladie, la connaissance limitée des termes médicaux, les variations socioculturelles, sont autant de freins à la bonne compréhension et à la mémorisation des explications.

Communiquer, ce n'est pas seulement délivrer de l'information, **c'est s'assurer de la compréhension des informations données** pour réduire les erreurs potentielles et les incompréhensions vis-à-vis des soins délivrés, et ainsi faire du patient un partenaire éclairé !



"FAIRE DIRE"
Communiquer avec son patient



 Consulter

 ou rendez-vous sur : has-sante.fr

RENCONTRE avec...

Dr Nathalie DELPHIN
Vice-Présidente de l'URPS CD NA



Tout d'abord, pouvez-vous vous présenter ? Quel est votre parcours ?

Je suis Nathalie Delphin, chirurgien-dentiste installée en libéral près de Bordeaux depuis 2001.

Je me suis investie, pendant mes études, pour la défense des étudiants et de notre cursus universitaire en intégrant l'UNECD.

Après l'obtention de ma thèse, dont le thème était la prévention dans les écoles maternelles, j'ai adhéré au Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes (SFCDD).

J'ai évolué d'adhérente convaincue à cadre, puis Présidente de la région Aquitaine, pour devenir en 2017, Présidente du Bureau National du SFCDD. Je suis aussi élue ordinale et référente violence pour la Gironde et la Nouvelle-Aquitaine. Dans la continuité de mes engagements, je suis, aujourd'hui, Vice-Présidente de l'URPS CD NA.

Pourquoi vous êtes-vous engagée au sein de l'URPS CD NA ?

Pour être une actrice efficace dans la représentation de mes consœurs et confrères dans l'organisation et l'évolution de l'offre de santé au niveau régional.

Pour apporter une expertise nécessaire à la compréhension des acteurs locaux du métier de chirurgien-dentiste et de notre rôle essentiel dans la santé des patients.

C'est pour moi naturel de participer à ce lien entre la politique de santé nationale et les chirurgiens-dentistes répartis sur une région que je connais bien.

Quelles sont vos activités au sein de l'association ?

Comme je suis Vice-Présidente de notre association, j'assiste le président, Jacques Wemaere, dans différentes actions telles que l'expérimentation de la régulation dentaire en lien avec le SAMU-Centre 15 en Gironde ainsi que l'expérimentation du service d'accès aux soins.

Je suis aussi la référente « violences intra-familiales », ce qui me permet de proposer des formations et des fiches d'aide aux praticiens, et par extension, sur la violence subie par les praticiens.

Je participe aux réunions et aux travaux menés avec l'Agence régionale de santé, le Conseil Régional de l'Ordre et les URPS des autres professions de santé.

Dans la continuité de mon investissement dans la précédente mandature, je participe au projet ISIDORT, initié par l'URPS des Masseurs-Kinésithérapeutes sur le SAHOS de l'enfant.

Dans notre URPS, je participe à différents groupes de travail : sur les soins non programmés, la prise en charge des jeunes enfants dans les cabinets dentaires ou encore le maintien dans l'emploi.

En résumé, être Vice-Présidente, c'est savoir jouer avec les acronymes, comprendre le langage administratif et représenter notre URPS au sein des nombreuses instances en lien avec l'Agence régionale de santé...

Que souhaiteriez-vous initier ou poursuivre en tant qu'élue de l'URPS ?

La continuité dans mon parcours, depuis mes études, et maintenant à l'URPS, c'est la volonté de valoriser la profession de chirurgien-dentiste. Nous avons des spécificités de spécialistes. L'URPS doit être promoteur de formations et d'informations innovantes pour un exercice serein pour tous les praticiens, quels que soient leur âge, leur expérience ou leur lieu d'exercice.

Il est nécessaire de réfléchir à faire évoluer et diversifier les modes d'exercice. Je trouve très intéressant de poursuivre les rapprochements interprofessionnels avec les URPS qui représentent les autres métiers de santé.

Pour terminer, comment résumeriez-vous l'URPS et son intérêt pour vos consœurs et confrères ?

Notre URPS est la réunion improbable de praticiens adhérents aux 4 syndicats représentant la profession. C'est un véritable succès d'intelligence collective au service de tous les praticiens libéraux de notre grande région et bien sûr aussi de nos futurs consœurs et confrères.

La force de notre URPS, c'est d'être au plus près de l'exercice quotidien des praticiens, car nous le vivons aussi. C'est pour cela que notre URPS apporte à chacun des éléments nouveaux et nécessaires pour lui permettre de trouver le petit « plus » qui améliorera son exercice mais aussi la relation entre sa vie professionnelle et sa vie personnelle.

L'URPS CD NA, c'est pour vous et avec vous ! »

EN BREF

À voir...

À consulter...

Vidéo Cybermenaces au cabinet dentaire



Mots de passe, sauvegarde des données, sécurisation des appareils numériques, check-list en cas de cyberattaque... Accédez à l'ensemble de nos conseils et astuces pratiques.

Pour voir les vidéos



Youtube, @urpscdna6440



Vidéo de prévention pour votre salle d'attente



Tous les 3 mois, l'URPS met à votre disposition une vidéo de prévention à destination de vos patients. Différents sujets sont présentés, souvent en lien avec l'actualité. L'occasion de montrer que le chirurgien-dentiste accompagne ses patients dans leur santé au quotidien...

Pour télécharger la dernière vidéo



urps-chirurgiensdentistes-na.fr, rubrique Projets santé/prévention



Annonces professionnelles

Offres de remplacement, de collaboration ou de reprises de cabinet... Retrouvez les petites annonces de la profession dentaire en Nouvelle-Aquitaine.

Vous aussi, vous souhaitez publier votre annonce ? Envoyez-nous votre texte et nous le diffuserons !

À consulter



urps-chirurgiensdentistes-na.fr, rubrique exercice professionnel



À découvrir...

Suivez-nous !

Ressources documentation

Guides, fiches-repères, vidéos, webinaires... L'URPS CD NA met à votre disposition des outils utiles à votre pratique !

À consulter et télécharger



urps-chirurgiensdentistes-na.fr, rubrique Ressources/documentation



Pour suivre toutes nos actualités, **pensez à vous inscrire à notre newsletter.**



Rendez-vous en bas de page sur :



urps-chirurgiensdentistes-na.fr

urps
CHIRURGIENS
DENTISTES NOUVELLE
AQUITAINE
L'union par l'action

**URPS Chirurgiens-Dentistes
Nouvelle-Aquitaine**

Immeuble Le Fénelon
1 allée Le Fénelon
33370 TRESSES
Tél : 05 33 09 36 39

urps-chirurgiensdentistes-na.fr